

CHARTRE éthique

Cette charte est à l'attention de tous nos collaborateurs, dirigeants, clients et fournisseurs. Elle vise à poser le cadre de nos relations, que nous souhaitons durables et responsables. Nos engagements de conduite à adopter sont énoncés au travers de **13 GRANDS THÈMES**. Chaque partie s'engage à les respecter.

united
SOLUTIONS



ENGAGEMENTS

1 ■ RESPECTER LES DROITS DE L'HOMME

Nous militons en faveur des DROITS DE L'HOMME

Nous rejetons le travail illégal ou forcé, le travail d'enfants et le trafic d'êtres humains.

2 ■ SERVIR LES INTÉRÊTS DE NOS CLIENTS

Nous établissons des relations LOYALES et ÉQUITABLES, basées sur la CONFIANCE.

Nous veillons à l'équilibre crucial de maintien des intérêts de nos clients.

Nous maintenons une qualité de vie optimale au travail pour nos collaborateurs.

3 ■ PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Nous limitons notre IMPACT ENVIRONNEMENTAL.

Nous favorisons des solutions plus vertes.

Nous nous accordons sur des pratiques plus responsables et durables.

4 ■ RESTER CONFIDENTIEL

Nous ne divulguons aucune INFORMATION PRIVÉE pouvant porter atteinte à l'intégrité d'une personne morale ou physique.

Nous garantissons la protection des données de nos clients.

5 ■ RESPECTER LE DROIT DE CONCURRENCE

Nous veillons à ne pas entraver la LIBRE CONCURRENCE (lutte contre les ententes illicites, l'abus de pouvoir...).

Nous respectons toute autre disposition législative et/ou réglementaire visant à garantir le principe de libre concurrence.

6 ■ REJETER TOUTE FORME DE CORRUPTION

Nous rejetons toute forme d'agissements visant à :

- sous-tirer des informations moyennant une CONTRE-PARTIE (nature, financier, don, promesse...).
- fournir des informations pouvant mettre à mal l'activité de l'entreprise.
- agir de manière contraire aux intérêts de l'entreprise en échange de quelconque avantage.

7 ■ ÉVITER TOUT CONFLIT D'INTÉRÊTS

Nous évitons qu'une personne physique ou morale soit chargée de prendre une décision si ses intérêts professionnels et personnels peuvent influencer cette décision et empêcher son IMPARTIALITÉ.

8 ■ ENCADRER LES CADEAUX D'ENTREPRISE

Nous veillons à ce que les cadeaux d'entreprises dans le cadre des relations d'affaires restent APPROPRIÉS, dans le respect des lois de travail, d'une valeur raisonnable, et sans intention d'influencer une prise de décision ou d'obtenir un avantage en retour.

9 ■ LUTTER CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Nous réprimandons toute action ou tentative de DISSIMULATION D'ARGENT acquis illégalement.

10 ■ ADOPTER UN COMPORTEMENT RESPECTUEUX

Nous sanctionnons tout comportement DISCRIMINATOIRE ou toute forme de harcèlement.

11 ■ FAVORISER L'INTÉGRITÉ ET L'INCLUSION

Nous promovons la DIVERSITÉ.

Nous blâmons tout comportement déplacé.

12 ■ OFFRIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAIN

Nous garantissons la SANTÉ et la SÉCURITÉ au travail, en se prévenant des risques.

13 ■ ASSURER LA TRANSPARENCE DE L'INFORMATION

Nous maintenons une COMMUNICATION régulière, transparente et compréhensible.

Nous fournissons toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'activité des personnes morales et physiques.

SIGNATURE ET TITRES DES DIRIGEANTS
vaut pour acceptation

united
SOLUTIONS

DocuSigned by:

Christophe Duperray

40FAA32934AD492...

DocuSigned by:

Nicolas ULLAZEDDI

134CD4ECB69F41E...